

Comment se rendre utile : Les centres de recherche universitaires en sciences sociales au Canada

Mike Almeida

Volume 30, numéro 2, 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800549ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800549ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

CSTHA/AHSTC

ISSN

0829-2507 (imprimé)

1918-7750 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Almeida, M. (2007). Comment se rendre utile : Les centres de recherche universitaires en sciences sociales au Canada. *Scientia Canadensis*, 30(2), 97–122. <https://doi.org/10.7202/800549ar>

Résumé de l'article

Cet article est la première étude historique qui porte sur le processus menant à la multiplication des centres de recherche universitaires en sciences sociales et humaines au Canada. Nos résultats, étayés principalement par des données quantitatives, montrent que la généralisation des équipes de recherche relève autant de facteurs internes à l'université — l'établissement de centres est une stratégie permettant à des « chercheurs-entrepreneurs » de générer des fonds de recherche et aux dirigeants universitaires de développer leur institution — que de facteurs externes — le financement d'unités de recherche permet à des commanditaires d'acquérir des connaissances sur des problèmes qui ont leur source à l'extérieur du milieu académique et qui ne cadrent pas avec les frontières d'une seule discipline. L'objectif de cette étude est de contribuer à la réflexion actuelle sur les « modes de production » et les finalités de la recherche universitaire en sciences de l'homme et du social.

Comment se rendre utile : Les centres de recherche universitaires en sciences sociales au Canada*

Mike Almeida

Université du Québec à Montréal

Résumé : Cet article est la première étude historique qui porte sur le processus menant à la multiplication des centres de recherche universitaires en sciences sociales et humaines au Canada. Nos résultats, étayés principalement par des données quantitatives, montrent que la généralisation des équipes de recherche relève autant de facteurs internes à l'université — l'établissement de centres est une stratégie permettant à des « chercheurs-entrepreneurs » de générer des fonds de recherche et aux dirigeants universitaires de développer leur institution — que de facteurs externes — le financement d'unités de recherche permet à des commanditaires d'acquérir des connaissances sur des problèmes qui ont leur source à l'extérieur du milieu académique et qui ne cadrent pas avec les frontières d'une seule discipline. L'objectif de cette étude est de contribuer à la réflexion actuelle sur les « modes de production » et les finalités de la recherche universitaire en sciences de l'homme et du social.

Abstract: This paper traces the multiplication of Canadian university-based research centres in the social sciences and humanities. The results, which stem mostly from quantitative data, show that the generalization of research teams comes from forces within the universities—the establishment of centres is a strategy employed by the “academic-entrepreneur” to generate research funds and by university administrators to develop their institution—and from without the universities—the financial support of research units by funding agencies enables them to acquire useful knowledge on problems originating from outside the academia and that cannot be tackled by the practitioners of a sole discipline. This article aims to contribute to the actual debate on the “modes of production” and on the objectives of university research in the social sciences and humanities.

* L'auteur désire remercier Yves Gingras pour ses conseils et encouragements. Merci également à Jean-Philippe Warren et les évaluateurs anonymes pour leurs commentaires judicieux. Cette recherche a été financée par la Chaire de recherche du Canada en histoire et sociologie des sciences.

Les centres de recherche universitaires en sciences sociales au Canada apparaissent au cours des années 1930. En raison de leur dépendance envers des sources de financement extérieures à l'université, la plupart de ces centres sont fondés pour effectuer des recherches « contextualisées », c'est-à-dire des recherches qui visent à répondre à des problèmes concrets qui ont leur origine hors du milieu académique et des cadres disciplinaires établis.¹ Les travaux produits au sein des centres de recherche visent donc, dès leur origine, à être utiles à des utilisateurs potentiels, que ce soit des organismes privés, des agences gouvernementales ou la société en général. Jusqu'aux années 1960, les centres demeurent marginaux, surtout parce que les bailleurs de fonds restent peu nombreux et relativement parcimonieux. Depuis, ils tendent à devenir la norme alors qu'ils sont soutenus et renforcés par les politiques scientifiques. Le projet de transformation du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) en « Conseil du savoir » est l'exemple le plus récent de cette tangente prise par les gouvernements. C'est en effet pour favoriser la collaboration interdisciplinaire, les liens entre les chercheurs et les utilisateurs des connaissances ainsi que pour maximiser l'impact du savoir que le CRSH veut revoir son mode de fonctionnement.² Évidemment, les centres de recherche seront favorisés par les nouveaux programmes du futur « Conseil du savoir ».³ Pourtant, plusieurs chercheurs consultés par le CRSH dans le cadre de son projet de réorganisation ont mis l'organisme en garde contre le manque de place laissée à la recherche individuelle, à la réflexion fondamentale et aux grandes synthèses. Bien que ce débat paraisse difficile à trancher, nous croyons qu'une étude centrée sur les origines et le développement des centres de recherche universitaires en sciences sociales au Canada permettra d'alimenter la réflexion sur les « modes de production » et les finalités de la recherche universitaire dans ce domaine.

Cet article est d'ailleurs la première étude historique du processus menant à la multiplication des centres de recherche en sciences sociales dans les universités canadiennes. Jusqu'à maintenant, la littérature savante sur le sujet s'est contentée d'aborder les problèmes de gestion que soulève la prolifération de ces structures dans les établissements d'enseignement supérieur.⁴ Il s'agira donc d'identifier et de décrire les principales forces

1. Le concept de recherche effectuée en contexte d'application a été développé dans Michael Gibbons et al., *The New Production of Knowledge : The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies* (Thousand Oaks : Sage, 1994).

2. CRSH, « D'un conseil subventionnaire à un conseil du savoir : Le renouvellement des sciences humaines au Canada », *Cadre de travail pour la consultation sur le projet de transformation du CRSH*, vol. 1 (Ottawa : CRSH, 2004).

3. Voir CRSH, « Le CRSH : un conseil du savoir, 2006-2011 », *Plan stratégique 2006-2011* (Ottawa : CRSH, 2005).

4. Everett M. Rogers et al., « Technology Transfer from University-Based Research Centers : The University of New Mexico Experience », *The Journal of Higher Education*

historiques qui ont permis l'avènement puis le développement des centres universitaires en science de l'homme et du social au Canada. Ces forces relèvent autant de facteurs internes à l'université — l'établissement de centres est une stratégie permettant à des « chercheurs-entrepreneurs » de générer des fonds de recherche et aux dirigeants universitaires de développer leur institution — que de facteurs externes — le financement d'unités de recherche permet à des commanditaires d'acquérir des connaissances sur des problèmes qui ont leur source à l'extérieur du milieu académique et qui ne cadrent pas avec les frontières d'une seule discipline.

Pour étayer nos propos, nous nous appuyons essentiellement sur des données quantitatives construites à partir du Research Centers Directory.⁵ Cette approche permet d'embrasser un large segment spatio-temporel — l'ensemble du Canada des années 1930 à nos jours — et d'inclure un maximum de centres universitaires dans notre étude. Elle a cependant l'inconvénient de donner un aspect impressionniste à notre analyse et de ne permettre que l'identification de tendances générales. Il faut dire que l'espace dont nous disposons ici ne permet pas d'examiner en détails les quelques 500 centres inclus dans notre recherche. Ainsi, cet article se veut une première ébauche, un premier relevé « topographique » d'un terrain historique laissé en friche par les historiens des sciences au Canada.

L'émergence des centres universitaires de recherche en sciences sociales

L'une des spécificités historiques des centres de recherche est leur dépendance envers des sources de financement extérieures à l'université. Alors que les départements ont toujours fonctionné avec des budgets statutaires attribués directement par l'université, les centres naissent et se développent à condition de pouvoir générer eux-mêmes l'essentiel de leur budget de fonctionnement. Cette caractéristique entraîne une quête incessante de subventions, de contrats de recherche ou de consultation avec des bailleurs de fonds externes. Car si l'université consacre aux centres une aide directe sous forme de ressources matérielles et humaines

70, 6 (1999) : 687-705 ; Gerald D. Loper and Frederick Sudermann, « The Origin and Management of a State/Industry/University Research Center », *Research Management Review* 10, 1 (1998) : 18-23 ; Gerald J. Stahler and William R. Tash, « Centers and Institutes in the Research University : Issues, Problems, and Prospects », *The Journal of Higher Education* 65, 5 (1994) : 540-554 ; Robert and Renee Friedman, « Managing the Organized Research Unit », *Educational Record* (1987) : 27-30 ; Idem, *The Role of University Organized Research Units in Academic Science* (University Park : Penn. State University, Center for the Study of Higher Education, 1982).

5. Il s'agit d'un répertoire qui collige des informations sur les centres de recherche américains et canadiens depuis 1960. Research Centers Directory, Detroit, Gale Research Co., 1960-2004.

— soit par l’attribution de locaux et l’accès à des outils de recherche, soit par le versement de salaires aux professeurs qui y travaillent — les centres restent, dans leur vaste majorité, dépendants de sources de financement extérieures pour l’embauche d’assistants et de professionnels, l’achat de matériels et d’équipements, etc. C’est donc l’apparition, au cours des années 1930, de sources de financement extérieures à l’université qui a permis l’émergence des centres de recherche universitaires en sciences sociales.

Comme le montre le tableau 1, quatre des sept centres fondés avant 1945 sont financés par des sources privées, principalement la fondation philanthropique américaine Rockefeller. Cette fondation a joué un rôle important dans l’avènement des centres de recherche en sciences sociales au Canada. Dans son rapport annuel de 1929, Edmund E. Day, directeur du programme de subventions aux sciences sociales, décrit les raisons qui poussent son organisation à favoriser le soutien de centres de recherche :

For a number of years many of the more thoughtful students of social science have held that the social sciences will make a real contribution to the understanding of social phenomena only as, and when, they view “total situations” and cooperate in analysing them. As a former president of the American Political Science Association said in 1925, “The problem of social behavior is essentially one problem, and while the angles of approach may, and should, be different, the scientific result will be imperfect unless these points of view are at times brought together in some effective way so that the full benefit of the multiple analysis may be realized.” The [Rockefeller Foundation] sought to develop cooperative research among social scientists in appropriations made both to universities and to other research organizations.⁶

Les centres universitaires fondés grâce à des subventions de la fondation Rockefeller sont donc composés de chercheurs qui ont réussi à confondre leurs propres intérêts de recherche avec ceux du commanditaire américain. Et comme ce commanditaire n’a pas à se conformer au découpage disciplinaire ni à la structure interne des disciplines, les chercheurs œuvrant au sein de ces centres travaillent sur des objets concrets qui nécessitent des approches interdisciplinaires et qui visent à être utiles à quelqu’un.

6. *The Rockefeller Foundation Annual Report* (1929), 239-240.

Tableau 1. Les centres de recherche universitaires en sciences sociales fondés avant 1945 selon l'université, les sources de financement, l'année de fondation et le domaine de recherche.

Université	Centre	Financement	Fondation	Domaine
Dalhousie	Institute of Public Affairs	Fondation Rockefeller / commercialisation	1936	Administration publique
Laval	Centre pour la recherche sociale	Université	1943	Sciences humaines et sociales
McGill	Allan Memorial Institute of Psychiatry	Fondation Rockefeller	1943	Psychosciences
Queeris	Industrial Relations Centre	Privé / Commercialisation	1937	Relations de travail
Queeris	Institute of Local Government	Gouvernement Ontario / commercialisation	1944	Administration publique
Toronto	Institute of Child Study	Fondation Rockefeller	1926	Psychosciences
Toronto	Department of Educational Research	Gouvernement Ontario	1931	Éducation

Sources : Research Centers Directory (Detroit, Gale Research Co., 1960-2004). Biographies d'universités.

Ainsi, l'Institute of Public Affairs de l'Université Dalhousie a été créé dans le cadre du programme de soutien à l'enseignement et la recherche en administration publique mis sur pied par la fondation en 1935.⁷ La Grande crise économique et ses conséquences poussent en effet les dirigeants de l'organisme philanthropique à cibler ce domaine de recherche comme l'un des plus susceptibles d'apporter des solutions aux problèmes sociaux de l'heure. L'intervention de plus en plus importante des gouvernements sur le plan social, notamment pour atténuer le chômage et la pauvreté engendrés par la crise, faisait de l'administration publique un domaine stratégique pour la fondation américaine.⁸

Bénéficiant de l'arrivée récente de Lothar Richter, un chercheur allemand de réputation internationale qui s'est expatrié suite à l'arrivée au pouvoir des nazis, l'Université Dalhousie réussit à obtenir une subvention de la fondation Rockefeller pour la mise sur pied du tout premier centre universitaire canadien en administration publique.⁹ Rassemblant des professeurs-chercheurs en science politique, en droit et en économie, l'institut a mené ses premières recherches sur les programmes sociaux des municipalités de la Nouvelle-Écosse, les relations entre la main-d'œuvre et le patronat et l'impact des contrats de guerre sur l'économie de la province.¹⁰

Quant aux deux autres centres fondés avant 1945 grâce à des subventions de la fondation Rockefeller, il s'agit de cas typiques de centres fondés pour leur « pertinence sociale » et leur apport au « progrès de l'humanité ». En effet, l'Institute of Child Study fondé en 1926 à l'Université de Toronto réunit principalement des chercheurs en psychologie et en éducation qui travaillent, en étroite collaboration avec l'école de nursing, à mieux comprendre le développement de l'enfant dans le but explicite de former des parents et des éducateurs compétents.¹¹ Cet institut est, à notre connaissance, le premier centre universitaire en sciences sociales au Canada. Il faisait partie d'un réseau de centres de recherche en développement de l'enfant basé principalement aux États-Unis et financé par la fondation Rockefeller.

Pour ce qui est de l'Allan Memorial Institute of Psychiatry de l'Université McGill, la fondation philanthropique américaine a financé la mise sur pied de cet institut pour doter les départements de psychiatrie et

7. *The Rockefeller Foundation Annual Report* (1935), 194.

8. *The Rockefeller Foundation Annual Report* (1936), 38-40.

9. Kell Antoft, « The Research Centre and the Wider Community : The Case of the Dalhousie University Institute of Public Affairs » in *Les centres de recherches universitaires en sciences humaines* (Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 1987), 55-63.

10. *Ibid.*, 57-58.

11. Voir Larry Prochner et Pierre Doyon, « Researchers and their Subjects in the History of Child Study : William Blatz and the Dionne Quintuplets », *Canadian Psychology* 38, 2 (1997) : 103-115.

de psychologie d'un centre de recherche clinique en milieu hospitalier. Selon l'historien de l'hôpital Royal Victoria auquel était rattaché le centre universitaire, cette approche organisationnelle était résolument « moderne » et a permis aux chercheurs d'innover.¹²

Par ailleurs, la dépendance des centres envers des sources de financement externes a conduit certains « chercheurs-entrepreneurs » à développer des pratiques de commercialisation de leurs compétences. Près de la moitié des centres fondés avant 1945 ont entrepris de telles activités de commercialisation, principalement sous la forme de contrats de recherche et de services de consultation. Il faut dire que la conjoncture troublée des années 1930 et 1940, qui voit se succéder la Grande crise économique puis la Deuxième Guerre mondiale, procure un contexte favorable aux chercheurs en sciences sociales.

En Nouvelle-Écosse, par exemple, aussitôt l'Institute of Public Affairs fondé, l'Union des municipalités de la province s'adresse à lui pour combler ses besoins en recherche. L'organisme municipal devient rapidement le principal « client » de l'institut (et son plus important bailleur de fonds) au cours des années 1930 et 1940. Pour Kell Antoft, le centre universitaire a été, pendant plus de 20 ans, le « laboratoire de recherche » des villes de la Nouvelle-Écosse.¹³ Entre autres travaux effectués à la demande des agglomérations nouvelle-écossaises, les chercheurs de l'institut ont produit des recherches sur les relations entre les gouvernements provinciaux et municipaux, notamment sur la question des transferts de fonds, recherches qui ont servi de guide dans l'élaboration des politiques de financement des villes par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse.¹⁴

À l'Université Queen's, c'est au plus fort de la crise que Robert Wallace, principal de l'université, et William A. Mackintosh, professeur au département d'économie politique, décident que leur établissement pourrait rendre les plus grands services au pays en créant un centre de recherche sur les relations industrielles. Le projet était cependant conditionnel à l'appui financier des futurs utilisateurs des recherches projetées par le centre, soit les entreprises, les organisations syndicales et les gouvernements. Wallace, Mackintosh et Bryce Stuart, un diplômé de Queen's qui était à la tête de l'Industrial Relations Counsellors Inc., une entreprise sans but lucratif mise sur pied par John D. Rockefeller Jr., planifièrent une campagne de financement et amassèrent plus de 11 000\$ en une année. Le concours financier des milieux concernés permit à l'Industrial Relations Centre de débiter ses activités dès l'automne

12. Sclater Lewis, *Royal Victoria Hospital, 1887-1947* (Montréal : McGill University Press, 1969), 224-229.

13. Antoft, 57.

14. Ibid.

1937.¹⁵ Cet appui ne se démentit pas par la suite car au cours des années 1940 et 1950, l'institut effectue plusieurs contrats de recherche pour le compte d'organisations syndicales, d'entreprises et de différents paliers de gouvernement.

Le développement institutionnel

Les bouleversements sociaux des années 1930 et 1940 n'ont pas été les seuls catalyseurs dans l'avènement des centres de recherche en sciences sociales. Au cours de cette période d'institutionnalisation de la recherche, les dirigeants universitaires ont promu la création de telles structures afin de développer leur institution. La fondation de l'Institute of Public Affairs de l'Université Dalhousie et de l'Industrial Relations Centre de l'Université Queen's s'inscrit dans ce mouvement d'institutionnalisation de la recherche en sciences sociales au Canada. Dans les deux cas, les dirigeants ont fortement encouragé la création de ces centres qui permirent à leurs institutions respectives d'innover et de prendre une avance dans des domaines prometteurs. La mise sur pied de l'Institute of Local Government de l'Université Queen's en est un autre bon exemple.

Queen's, qui a été dépeinte comme une pépinière de hauts fonctionnaires fédéraux au cours du premier tiers du XXe siècle,¹⁶ voit ses liens privilégiés avec l'État canadien perdre leur prééminence au fur et à mesure que se développent, au cours des années 1940 et 1950, les facultés de sciences sociales des autres établissements d'enseignement supérieur du pays.¹⁷ C'est pour contrecarrer cette tendance et offrir de nouveaux débouchés à ses diplômés qu'elle fonde, en 1944, l'Institute of Local Government grâce à une subvention du gouvernement provincial. Les deniers publics servirent à la mise sur pied d'un nouveau programme de formation et de perfectionnement des administrateurs locaux alors que l'institut gérait l'essentiel de ses fonds de recherche en effectuant des travaux pour le compte des municipalités ontariennes.¹⁸ Mais surtout, l'institut permit à Queen's de développer une expertise et de devenir un pôle d'attraction dans le domaine de l'administration municipale.

Le Centre pour la recherche sociale (CRS) de l'Université Laval a joué un rôle semblable. Créé en 1943 dans la foulée de la réorganisation de l'École des sciences sociales en faculté, le Centre fait partie d'un changement organisationnel qui marque l'émergence de la recherche en

15. Frederick W. Gibson, *Queen's University, 1917-1961 : To Serve And Yet Be Free*, vol. 2 (Kingston and Montreal : McGill-Queen's University Press, 1983), 149-150.

16. Voir Jack L. Granatstein, *The Ottawa Men : the Civil Service Mandarins, 1935-1957* (Toronto : Oxford University Press, 1982).

17. Stephen Brooks et Alain-G. Gagnon, *Les spécialistes des sciences sociales et la politique au Canada : Entre l'ordre des clercs et l'avant-garde*, traduit de l'anglais par Claire Dupont et Hervé Juste (Montréal : Boréal, 1994), 115.

18. Gibson, 229.

sciences sociales au Québec.¹⁹ Fondé en même temps que les départements de sociologie et morale sociale, d'économique, de relations industrielles et de service social, le CRS devient le symbole institutionnel d'une faculté qui se veut « moderne », c'est-à-dire « une faculté dont toute l'activité, celle des professeurs comme celle des élèves, serait fondée sur la recherche ».²⁰ Selon Jean-Philippe Warren, les centres universitaires sont l'étape finale de l'organisation « extra-départementale » des sciences sociales au Québec francophone. Après les cercles d'études tournés vers l'observation empirique des réalités sociales et les instituts de diffusion de la pensée catholique, les centres de recherche financés par des organismes externes incarnent la forme institutionnelle achevée de la tradition sociologique québécoise.²¹

Dans l'ensemble, les centres de recherche en sciences sociales fondés avant 1945 sont une innovation organisationnelle marginale au sein des universités canadiennes. Cette situation relève, dans une large mesure, de l'état de sous-développement de la recherche dans ce domaine au Canada. À titre d'exemple, Stephen Brooks et Alain-G. Gagnon estiment qu'au milieu des années 1950, le pays ne compte pas plus d'une trentaine de professeurs de science politique à temps plein.²² Il faut attendre les années 1950 et surtout 1960 pour que la hausse des effectifs étudiants de premier cycle entraîne une augmentation du nombre de politologues et autres spécialistes des sciences sociales. Cette expansion des sciences humaines et sociales jumelée au contexte de la guerre froide et à la mise en place de l'État providence va fournir un terreau fertile à la multiplication des centres de recherche au cours des années 1960 et 1970.

Au service du « monde libre », 1945-1960

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les « conditions matérielles » dans lesquelles les centres de recherche en sciences sociales évoluent entre la fin de la Deuxième Guerre mondiale et le tournant des années 1980 ne sont pas fondamentalement différentes de celles qui prévalaient au cours de la période précédente. Sauf dans le cas particulier du Québec — nous y reviendrons plus loin — il n'existe, au cours de cette période, aucun programme gouvernemental conçu spécifiquement pour

19. Marcel Fournier, *L'entrée dans la modernité : science, culture et société au Québec* (Montréal : Éditions Saint-Martin, 1986), 124-133.

20. Jean-Charles Falardeau, « Lettre à mes étudiants », *Cité Libre* 23, (mai 1959) : 5-6 cité dans Fournier, 183.

21. Voir Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique : La tradition sociologique du Québec francophone, 1886-1955* (Montréal : Boréal, 2003).

22. Brooks et Gagnon, 120.

l'établissement et le soutien de centres de recherche.²³ La vaste majorité des chercheurs qui désirent mettre sur pied de telles entreprises académiques doivent, comme leurs prédécesseurs, financer leurs activités en obtenant des subventions de grandes fondations philanthropiques américaines ou des contrats de recherche ou de consultation auprès d'organismes externes.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au début des années 1960, les sociétés philanthropiques américaines demeurent les principaux bailleurs de fonds des centres de recherche universitaires canadiens. Leurs politiques de financement sont alors modelées par le contexte de la guerre froide. C'est pour « renforcer le rôle de leader du monde libre » joué par les États-Unis que les chercheurs en sciences sociales sont appelés à contribuer à une meilleure compréhension des pays du bloc de l'Est, du « tiers monde » et des relations internationales.²⁴ Dès 1945, la fondation Rockefeller verse 250 000\$ à l'Université Columbia pour l'établissement du Russian Institute. La création de ce centre marque le début d'une tendance qui sera suivie par d'autres fondations philanthropiques au cours des décennies suivantes.²⁵

En effet, en 1951 la fondation Ford met sur pied un programme de soutien aux études régionales (area studies) avec un budget de 270 millions de dollars sur 15 ans dont 120 millions destinés à l'établissement et au financement de centres de recherche.²⁶ Il faut dire que l'étude d'une région du globe, quelle qu'elle soit, nécessite l'apport de plusieurs disciplines et que la formation de centres interdisciplinaires est le moyen privilégié pour réunir les spécialistes éparpillés dans plusieurs départements et facultés.

Comme le montre le tableau 2, les domaines des études régionales et des relations internationales représentent, à eux deux, près du tiers des centres universitaires canadiens fondés entre 1945 et 1980 (28%).²⁷ La majorité

23. John E. Trent, « Research Centres in Canada : Challenges Present and Futur. A Concluding Note » in *Les centres de recherches universitaires en sciences humaines* (Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 1987), 233-250.

24. David L. Szanton, « Introduction : The Origin, Nature, and Challenges of Area Studies in the United States » in *The Politics of Knowledge : Area Studies and the Disciplines*, dir. David L. Szanton (Berkeley, Los Angeles, London : University of California Press, 2004), 1-33 ; Barry D. Karl, « Philanthropy and the Social Sciences », *Proceedings of the American Philosophical Society* 129, 1 (1985) : 14-19. Voir également Donald Fisher, *Fundamental Development of the Social Sciences : Rockefeller Philanthropy and the United States Social Science Research Council* (Ann Arbor : University of Michigan Press, 1993).

25. George M. Beckmann, « The Role of the Foundations », *Annals of the American Academy of Political and Social Science* 356, 1 (1964) : 14.

26. Szanton, 11.

27. Les catégories présentées sous la rubrique « domaines » font souvent référence à des disciplines même s'il s'agit de centres multidisciplinaires. Nous avons dû nous résoudre à

de ces centres (26 sur 51) regroupent des chercheurs qui étudient l'URSS et les pays du camp communiste, les nations en voie de développement et les relations entre États. Plusieurs de ces unités de recherche sont financées par les sociétés philanthropiques américaines.

Tableau 2. Nombre de centres de recherche universitaires en sciences sociales fondés au Canada selon le domaine de recherche, 1945-1980.

Domaines	N	%
Études régionales	39	21
Droit	18	10
Sociologie et anthropologie	14	8
Gestion	13	7
Relations internationales	12	7
Histoire	11	6
Administration publique	10	6
Relations industrielles	10	6
Science Politique	9	5
Économie	8	4
Langues	8	4
Urbanisme	7	4
Éducation	6	3
Psychosciences	6	3
Sciences des religions	4	2
Démographie	2	1
Autres	6	3
Total	183	100

Sources : Research Centers Directory (Detroit: Gale Research Co., 1960-2004).

L'Institute of Islamic Studies fondé en 1952 à l'Université McGill est sans doute l'exemple le plus évident. Au sortir du Second Conflit mondial, les Américains ont une connaissance très approximative du Proche-Orient. L'importance géostratégique de la région, qui en 1947 est

cette méthode de classification car la distribution par objet de recherche donnait un trop grand nombre de catégories.

à la portée de Moscou, commande une meilleure connaissance des sociétés qui la composent.²⁸ Les fondations Ford et Rockefeller versent ainsi près de 1.5 millions de dollars à l'institut entre 1952 et 1962 pour son programme de recherche sur « l'Islam et le monde moderne ».²⁹

Le Centre for Developing Area Studies mis sur pied à McGill en 1963 reçoit, quant à lui, un quart de million de dollars de la fondation Ford pour mener des recherches sur les pays en voie de développement.³⁰ Fondé et dirigé par l'économiste Irving Brecher, ce centre regroupe des chercheurs qui s'intéressent surtout à l'impact économique de la décolonisation en Inde et au rôle joué par l'aide internationale sur le développement du Pakistan.³¹ Comme le suggère ces derniers exemples, l'Université McGill est particulièrement bien disposée à accueillir des centres. Marlene Shore a montré comment cette université a développé son potentiel de recherche en sciences sociales en étudiant des problèmes concrets.³² Néanmoins, d'autres universités canadiennes mettent sur pied des centres en études régionales, comme le Centre for Russian and East European Studies établi en 1963 à l'Université de Toronto, avec l'appui des fondations américaines.³³

Le patronage des grandes fondations philanthropiques commence cependant à décliner au début des années 1960 alors que le gouvernement fédéral américain entreprend d'investir massivement dans le domaine de l'éducation. L'apparente supériorité scientifique et intellectuelle de l'URSS, mise en évidence par le lancement de Spoutnik en 1957, ébranle les États-Unis qui déclenchent une série de mesures de « rattrapage ». L'une des premières actions entreprises est le « National Defense Education Act » voté en 1958 par le Congrès afin de concurrencer Moscou sur le plan scientifique et en matière d'aide aux pays en voie de développement.³⁴ Les millions consentis par Washington aux études régionales et internationales vont changer les priorités des fondations qui recentrent leurs programmes de financement des sciences sociales sur les

28. Sur l'enjeu moyen-oriental au début de la guerre froide, voir André Kaspi, *Les Américains : Les États-Unis de 1945 à nos jours* (Paris : Seuil, 1986), 382-427.

29. Gilles Lalonde, *L'étude des relations internationales et de certaines civilisations étrangères au Canada* (Ottawa : Fondation des universités canadiennes, 1964), 86.

30. *McGill University Annual Report* (1965-1966), 54.

31. Voir Stanley B. Frost, *McGill University. For the Advancement of Learning, 1895-1971*, vol. 2 (Kingston and Montreal : McGill - Queen's University Press, 1980), 317.

32. Marlene Shore, *The Science of Social Redemption : McGill, the Chicago School, and the Origins of Social Research in Canada* (Toronto : University of Toronto Press, 1987).

33. Martin L. Friedland, *The University of Toronto : A History* (Toronto : University of Toronto Press, 2002), 490-492; Lalonde, 84.

34. Sur le NDEA voir Arthur S. Flemming, « The Philosophy and Objectives of the National Defense Education Act », *Annals of the American Academy of Political and Social Science* 327, Perspectives on Government and Science (1960) : 132-138.

problèmes locaux, notamment ceux soulevés par la ségrégation raciale et le « Civil Rights Mouvement ».³⁵

Au service des gouvernements, 1960-1975

Au début des années 1960, le gouvernement fédéral américain n'est pas le seul à investir massivement dans l'éducation et la recherche. Au Canada, la mise en place de l'État providence s'accompagne d'une croissance considérable des dépenses publiques dans le domaine de l'éducation. Les gouvernements entreprennent en effet de relever le défi de la démocratisation de l'enseignement supérieur et consentent des sommes importantes aux universités dont les effectifs étudiants augmentent à un rythme soutenu.

Sur le plan de la recherche, le financement gouvernemental des sciences de l'humain et du social croît de manière spectaculaire, allant jusqu'à décupler entre 1965 et 1970.³⁶ Comme le montre le tableau 3, cette conjoncture permet un développement rapide des sciences sociales, développement qui est reflété dans l'augmentation du nombre de centres universitaires. À partir du moment où les différents paliers de gouvernements canadiens prennent le relais des fondations américaines comme principaux bailleurs de fonds des centres de recherche, le nombre de centres fondés est quasiment multiplié par trois en une dizaine d'années (1969) et par quatre après plus ou moins 20 ans de patronage (1979).

Tableau 3. Croissance du nombre de centres de recherche universitaires en sciences sociales fondés au Canada, selon certaines périodes.

Années	N centres fondés	%
1945-1959	18	10
1960-1969	70	38
1970-1979	95	52
Total	183	100

Source : Research Centers Directory (Detroit: Gale Research Co., 1960-2004).

Au Québec, le programme « Centres de recherche » du Fonds pour la Formation de Chercheurs et l'Action Concertée (FCAC),³⁷ mis sur pied en 1970 par le ministère de l'Éducation, vise explicitement à relever le

35. Karl, 17.

36. Brooks et Gagnon, 138.

37. Ce programme change d'appellation en 1980 pour devenir le FCAR, Fonds pour la Formation de Chercheurs et l'Aide à la Recherche.

potentiel de recherche des universités francophones. En fait, le gouvernement québécois cherchait à augmenter le taux de réussite des chercheurs québécois aux concours des grands organismes subventionnaires fédéraux qui demeuraient les principaux bailleurs de fonds de la recherche au Canada. Tel que l'illustre le tableau 4, cette initiative a permis la création ou le soutien de 24 centres universitaires en sciences sociales au cours des 15 premières années d'existence du programme.

Tableau 4. Nombre de centres de recherche en sciences sociales financés par le programme « Centres » du Fonds FCAR, par domaine, 1971-1972 à 1986-1987.

Domaines	N centres
Urbanisation et aménagement	5
Droit et criminologie	4
Géographie et anthropologie	4
Arts, langues et littérature	3
Éducation	2
Administration	2
Psychosciences	2
Économie	2
Total	24

Source : Jean Piuze, « Le programme FCAR-Centres : la place des sciences humaines » in *Les centres de recherches universitaires en sciences humaines (Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 1987), 172.*

Même si au début des années 1980 les universités francophones n'ont pas amélioré leur performance (en termes relatifs) aux concours des grands conseils subventionnaires fédéraux,³⁸ le programme « Centres » du fonds FCAC a tout de même permis le développement de la recherche dans des domaines à faible tradition de recherche. En fait, le financement gouvernemental dans l'ensemble du Canada a favorisé l'émergence de la recherche dans des domaines jusque-là sous-développés.

38. « Avis du Conseil des universités au ministre de l'Éducation sur l'état et les besoins de la recherche universitaire et de la formation de chercheurs au Québec à la lumière de la performance des universités dans les programmes fédéraux », Avis no. 83.29, Québec, 21 juin 1984, 65-66.

Le domaine du droit est sans doute l'exemple le plus frappant. Il représente le deuxième plus grand nombre de centres de recherche en sciences sociales créés entre 1945 et 1980 (tableau 2). Ce domaine ne bénéficie pourtant pas d'une longue tradition de recherche et est généralement perçu comme un domaine « professionnel », fortement axé sur le marché du travail. La recherche individuelle en droit est d'ailleurs à peu près inexistante au tournant des années 1980. Sur les 613 professeurs de droit à temps plein au Canada, seuls 21 ont fait au CRSH une demande de subventions et seuls 14 ont reçu une réponse positive.³⁹

Ainsi que l'a remarqué le Groupe consultatif sur la recherche et les études en droit mis sur pied en 1980 par le CRSH, « les centres et les programmes de recherche représentent l'un des facteurs d'avancement de la recherche en droit les plus importants au cours des dix dernières années et [ils] sont à l'origine de l'amélioration de l'effort de recherche ». ⁴⁰ Financés principalement par et pour assister les agences gouvernementales dans leurs mandats à caractère juridique, les centres en droit constituent l'essentiel de la capacité de recherche universitaire dans ce domaine.⁴¹

Le Centre de recherche en droit public (CRDP) de l'Université de Montréal représente bien cette catégorie de centres. Fondé en 1961 à la demande du gouvernement québécois pour « organiser la recherche en droit public, plus particulièrement en droit constitutionnel et en droit administratif », il obtient, durant ses premières années d'existence, 50 000\$ annuellement pour éclairer le gouvernement québécois dans ses rapports avec le gouvernement fédéral.⁴²

Comme l'illustre l'exemple du CRDP, les gouvernements financent les centres universitaires afin de suppléer leurs propres services de recherche et acquérir une meilleure connaissance des nombreux domaines dans lesquels ils interviennent. Ainsi, dans les domaines où l'État dispose d'une main-d'œuvre abondante et formée à la recherche, les centres sont peu nombreux. C'est le cas de l'économie qui est le champ de spécialisation du plus grand nombre de fonctionnaires diplômés en sciences sociales employés par les appareils d'État provinciaux et fédéraux.⁴³ C'est le cas

39. Groupe consultatif sur la recherche et les études en droit (GCRED), *Le droit et le savoir : rapport au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada* (Ottawa : CRSH, 1983), iii.

40. Ibid., 41.

41. Ibid. Voir également John S. McKennirey, *Étude sur le financement de la recherche juridique, rapport au Groupe consultatif sur la recherche et les études en droit, après une enquête auprès des fondations, des commissions de réforme du droit, des ministères de la justice et des procureurs et solliciteurs généraux du Canada* (Ottawa : CRSH, GCRED, 1982), 14-15.

42. Voir la brochure *Le Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal 1962-1972* (Montréal : Université de Montréal, 1972).

43. Brooks et Gagnon, 44 et 132-154.

également de l'éducation, domaine dans lequel l'intervention accrue des gouvernements a nécessité l'embauche d'un grand nombre d'experts en sciences de l'humain et du social.⁴⁴ Ces différents spécialistes des sciences sociales devenus fonctionnaires, permettent à leurs organisations de combler intra muros leurs besoins en recherche. À contrario, les domaines les moins bien représentés au sein des différentes fonctions publiques comptent un plus grand nombre de centres universitaires.

Le domaine du droit demeure, à cet égard, l'exemple le plus évident. Comme l'a remarqué John S. McKennirey dans son étude sur le financement de la recherche juridique, les commissions de réforme du droit, les ministères de la justice et les procureurs et sollicitateurs généraux du Canada sont les principaux bailleurs de fonds des centres universitaires en droit car ces organismes ne peuvent combler leurs besoins en recherche avec leurs seuls effectifs.⁴⁵ Le financement de centres et d'équipes universitaires par le truchement de contrats de recherche permet à ces différentes agences gouvernementales de palier, à faible coût, à des surplus de travail ou de confier à des spécialistes des mandats de recherche qu'elles ne peuvent accomplir en leur sein.

Dans l'une des rares études sur les sciences sociales du Conseil des sciences du Canada, Robert Davidson montre qu'entre 1975 et 1984 cette tendance s'amplifie au sein du gouvernement fédéral et s'étend à l'ensemble des sciences de l'homme et du social.⁴⁶ Non seulement Ottawa a réduit de près de 40% les ressources qu'il a accordé (en dollars de 1971) à la recherche intra muros en sciences sociales au cours de cette période, mais il a compensé ce désengagement par une nette tendance à sous-contracter la recherche à des experts extérieurs à la fonction publique fédérale. Ainsi, les sommes allouées par l'administration fédérale à la recherche extra muros ont plus que doublé entre 1971 et 1984.⁴⁷ Une bonne part des sommes accordées en contrats de recherche est allée à des centres universitaires.

L'Institute for Behavioural Research (aujourd'hui Institute for Social Research) fondé en 1965 à l'Université York montre bien cette évolution. Formé principalement de sociologues, d'anthropologues et de psychologues, domaines dont les praticiens n'intègrent les fonctions publiques canadiennes que tardivement, l'institut obtient rapidement des contrats de

44. Pour un exemple de la croissance des ministères de l'éducation au Canada – tant sur le plan des dépenses que sur celui du nombre d'employés – voir Paul Axelrod, *Scholars and Dollars: Politics Economics, and the Universities in Ontario, 1945-1980* (Toronto : University of Toronto Press, 1982), particulièrement les pages 77 à 99.

45. McKennirey, 14-15.

46. Robert Davidson, « Un profil statistique des sciences sociales au Canada » in *La recherche en sciences sociales au Canada : stagnation ou régénération?*, compte rendu d'une conférence tenue à Ottawa, les 3, 4 et 5 octobre 1984 (Ottawa : Conseil des sciences du Canada, 1985), 33-82.

47. Ibid., 44-46.

recherche avec différentes agences gouvernementales.⁴⁸ L'un de ses premiers contrats, mené pour le compte du Secrétariat provincial de l'Ontario, a consisté à évaluer les programmes provinciaux d'enseignement de l'anglais dispensés aux nouveaux arrivants.⁴⁹ À partir de la fin des années 1970, l'institut augmente considérablement le volume de ses activités. Le principal client du centre devient alors Emploi et Immigration Canada qui lui commande régulièrement des enquêtes sur les conditions de vie des néo-canadiens.⁵⁰ Si le gouvernement fédéral est le principal bailleur de fonds du centre universitaire au cours des années 1970, la ville de Toronto est également une source de revenu importante, elle qui fait appel à l'institut pour suppléer ses propres services de recherche et mieux connaître la situation du logement sur le territoire qu'elle dessert.⁵¹

L'un des domaines où les différents services gouvernementaux canadiens ont le plus recours aux centres universitaires pour suppléer leur propre capacité de recherche est celui des études régionales. Tout au long des décennies de 1960 et 1970, le ministère des Affaires indiennes et du Nord (MAIN) ainsi que les ministères provinciaux des richesses naturelles (surtout ceux de l'Alberta et du Québec) manifestent un intérêt marqué pour la partie arctique des territoires qu'ils desservent. L'importance géostratégique de ces régions, mise en évidence lors de la guerre de 1939-1945, les questions de souverainetés territoriales qu'elles soulèvent et leur potentiel économique mènent les gouvernements à solliciter l'expertise de chercheurs universitaires.⁵²

En fait, ainsi que le démontre le tableau 5, les principales universités du pays abritent un centre de recherche dans le domaine des études nordiques en 1980 ; tous sont financés par le MAIN et les agences gouvernementales

48. Voir dans les Archives de l'Université York la description du fonds d'archives F0064, York University Institute for Social Research Fonds, 1965-1986.

49. Judith A. Nagata, Joan Rayfield et Mary Ferraris, *English Language Classes for Immigrant Women with Pre-School Children*, rapport présenté à la Citizenship Branch, Office of the Provincial Secretary and Citizenship, Ontario (Toronto : Ethnic Research Programme, York University, 1970).

50. Archives de l'Université York, Fonds F0064, York University Institute for Social Research Fonds, 1965-1986. À titre d'exemple, voir Joel Clodman and Anthony Richmond, *Immigration and Unemployment*, rapport soumis au Multiculturalism Directorate, Department of the Secretary of State, Ottawa (Downsview : York University, Institute for Behavioural Research, 1982).

51. Archives de l'Université York, Fonds F0064, York University Institute for Social Research Fonds, 1965-1986. Voir par exemple Tom Atkinson, *Housing and Mobility in Metropolitan Toronto and its Boroughs* (Toronto : York University, Institute for Behavioural Research, 1981).

52. Pour une histoire événementielle de la recherche sur le nord canadien, voir Louis-Edmond Hamelin, « Nord canadien, où es-tu? », *Forces* 10 (1970) : 36-41.

dont les sphères de compétence s'étendent à cette partie du pays.⁵³ Le Boreal Institute de l'Université de l'Alberta et le Centre d'études nordiques de l'Université Laval, tous deux fondés au début des années 1960, sont des cas typiques.

Tableau 5. Les centres de recherche universitaires sur le Nord canadien, selon l'université et la date de fondation.

Institution	Centre	Fondation
Université de l'Alberta	Boreal Institute	1960
Université de la Saskatchewan	Institute for Northern Studies	1960
Université Laval	Centre d'études nordiques	1961
Université de la Colombie-Britannique	Committee on Polar and Alpine Research	1961
Université de Montréal	Centre de recherches arctiques	1966
Université du Québec	Service des recherches arctiques	1966
Université de Toronto	Arctic Working Group	1972
Université McGill	Centre for Northern Studies and Research	1973
Université Queen's	Northern Studies Group	1978
Université de Calgary	Northern Studies Group	1978
Université Memorial	Labrador Institute of Northern Studies	1979

Source : Research Centers Directory (Detroit: Gale Research Co., 1960-2004).

Le centre albertain a reçu ses premières subventions du MAIN pour une enquête sur le système scolaire des Eskimos (Inuk) alors que le Département des transports des Territoires du Nord-Ouest lui commande une

53. Louis-Edmond Hamelin et André Cailleux, dirs., *Troisième conférence nordique canadienne*, tenue à Poste-de-la-Baleine, du 26 au 29 mai 1970 (Québec : Centre d'études nordiques, Université Laval, 1971).

étude de marché pour les gisements de fer récemment découverts sur son territoire.⁵⁴ Le Boreal Institute prend rapidement de l'ampleur puisqu'au tournant des années 1970, il est engagé, sous les auspices du MAIN et du ministère provincial des richesses naturelles, dans un vaste projet qui consiste à dresser l'inventaire des ressources naturelles du Nord de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon et à mesurer l'impact écologique et social de la présence de l'homme blanc sur ces contrées arctiques.⁵⁵

Le Centre d'études nordiques (CEN) doit, pour sa part, sa mise sur pied au ministère des Richesses naturelles du Québec qui lui octroie la somme de 25 000\$ en 1961 dans le cadre de son programme de développement des ressources naturelles du Nouveau-Québec.⁵⁶ Formé de trois géographes, d'un historien, d'un anthropologue et d'un géologue, le CEN permet au gouvernement d'acquérir non seulement un savoir sur la géographie physique et humaine du Nord québécois, mais également de mieux comprendre les différentes nations autochtones qui y vivent et avec lesquelles il doit composer.⁵⁷ L'expertise développée par les chercheurs du centre attire rapidement l'attention du ministère des Affaires indiennes et du Nord qui lui octroie également des fonds à partir du milieu des années 1960.⁵⁸

La fin des « trente glorieuses »

Du milieu des années 1950 au milieu des années 1970, le développement des centres s'est fait sans trop de planification, comme l'illustre la mise sur pied de quatre centres de recherche universitaires sur le Nord au Québec (tableau 5). Au cours de la seconde moitié des années 1970, le ralentissement économique et la réduction importante des dépenses gouvernementales qui s'en suit imposent une meilleure planification. Les « programmes conjoints » et la « coordination interuniversitaire » deviennent alors les mots clés de la gestion universitaire. Ainsi, la contraction du financement public explique en grande partie l'avènement d'une nouvelle génération de centres de recherche : les centres interuniversitaires.

L'histoire du Centre interuniversitaire d'études européennes (CIEE) illustre bien la nouvelle tendance. En 1971, l'Université du Québec à

54. University of Alberta, *Boreal Institute Annual Report* (1963-1964), 2-4.

55. University of Alberta, *Boreal Institute Annual Report* (1970-1971), 2.

56. Louis-Edmond Hamelin, « Le Centre d'études nordiques de l'Université Laval », *La Revue de l'Université Laval* 18, 8 (1962) : 736-740.

57. Pour un inventaire des premières recherches menées au sein de ce centre, voir Louis-Edmond Hamelin et Aline Bussièrès, *Répertoire des travaux sur le Nord publiés par le Centre d'études nordiques et l'Institut de géographie de l'Université Laval, 1953-1964* (Québec : Université Laval, 1965).

58. Hamelin et Cailleux, *Troisième conférence nordique canadienne*, 16-17.

Montréal et l'Université Sir Georges Williams (aujourd'hui l'Université Concordia) le fondent ; l'Université McGill et l'Université de Montréal s'y joignent, respectivement en 1975 et en 1982.⁵⁹ Après avoir évalué négativement les demandes de subventions du centre au programme « Centres de recherche » du fonds FCAC en 1972-1973 et en 1973-1974, le Conseil des universités recommande finalement, en 1974-1975, au ministère de l'Éducation de lui octroyer une subvention annuelle de 20 000\$ pendant trois ans. Ce revirement de situation intervient suite à des changements dans les objectifs du programme et les critères d'évaluation des demandes. Pressé par une conjoncture économique défavorable et des enveloppes budgétaires stagnantes, le Conseil des universités fait dorénavant la distinction entre les centres « intrauniversitaires » et les centres « interuniversitaires ». En outre, il recommande au gouvernement (sans doute par réalisme) de privilégier le financement des seconds.⁶⁰

Bien que peu nombreux durant les années 1970, le nombre de centres interuniversitaires augmente au cours des décennies suivantes en raison des pressions exercées sur les universités par le sous-financement de l'enseignement supérieur.

Il faut cependant noter une autre force à l'origine des centres interuniversitaires : l'éparpillement institutionnel et géographique des différents spécialistes d'un domaine de recherche donné. Si avant 1960 la recherche en sciences sociales est peu développée et concentrée au sein des principaux établissements d'enseignement supérieurs du pays, les années 1970 et 1980 voient l'émergence de chercheurs de haut niveau œuvrer dans des « universités régionales ». Cet éparpillement a stimulé la formation de centres interuniversitaires afin de fédérer les efforts de chercheurs dispersés au sein de régions et d'institutions différentes.

Au service du marché, 1980 à nos jours

Depuis une vingtaine d'années, les universités canadiennes sont entrées dans ce qu'il est convenu d'appeler « l'ère de la commercialisation de la recherche ». Dans le contexte de récession économique et de compressions budgétaires des années 1980, les gouvernements entreprennent de mobiliser la recherche universitaire à des fins de développement économique. « More scholar for the dollar » réclamait le ministre des

59. Un historique du centre est disponible au Service des documents et des archives de l'Université du Québec à Montréal, dans la série Administration (129P-300-340) du Fonds du Centre interuniversitaire d'études européennes.

60. Conseil des universités, *Cinquième rapport annuel 1973-1974* (Sainte-Foy, Québec), 146-147. L'apparition des centres interuniversitaires en sciences naturelles et en génie semble également être une conséquence de la contraction du financement public. Voir Luc Chartrand, Raymond Duchesne et Yves Gingras, *Histoire des sciences au Québec* (Montréal : Boréal, 1987), 429.

Collèges et Universités de l'Ontario, l'honorable John White.⁶¹ Ce slogan inspire les politiques publiques, alors que les gouvernements provinciaux et fédéral réduisent leur financement de la recherche libre pour concentrer leurs investissements dans la recherche dite stratégique et les partenariats université-entreprise.⁶² Cette stratégie a rapproché les universités des demandes du marché et les a rendues de plus en plus dépendantes des dollars industriels.

Cette nouvelle orientation des politiques publiques en matière de recherche et d'éducation post-secondaire allait être renforcée au cours des années 1990 par la mondialisation néo-libérale des marchés et l'avènement de l'économie dite du savoir.⁶³ En plus de leur mission d'enseignement et de recherche, les établissements d'enseignement supérieur sont maintenant appelés à contribuer à la prospérité économique du pays. Ce contexte a pavé la voie à la plus importante croissance du nombre de centres de recherche universitaires en sciences sociales dans l'histoire du Canada. Le tableau 6 montre comment la décennie des années 1980 compte à elle seule pratiquement autant de fondations de nouveaux centres que les vingt années antérieures réunies.

Tableau 6. Croissance du nombre de centres universitaires de recherche en sciences sociales fondés au Canada, 1960-2003.

Années	N centres fondés	%
1960-1969	70	15
1970-1979	95	21
1980-1989	160	35
1990-2003	132	29
Total	457	100

Source: Research Centers Directory (Detroit: Gale Research Co., 1960-2004).

Quant aux années 1990-2003, les chiffres produits sous-estiment probablement le nombre réel de centres fondés. C'est qu'une partie de

61. Axelrod, 147.

62. Yves Gingras, Benoît Godin et Michel Trépanier, « La place des universités dans les politiques scientifiques et technologiques canadiennes et québécoises » in *L'État québécois et les universités : acteurs et enjeux*, dirs. Paul Beaulieu et Denis Bertrand (Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1999), 69-99.

63. Pierre Milot, « La reconfiguration des universités selon l'OCDE », *Économie du savoir et politique de l'innovation* 148, 3 (2003) : 68-73.

notre base de données a été construite à partir de la version électronique du Research Centers Directory, soit le Gale's Ready Reference Shelf de la Gale, Thomson Corporation.⁶⁴ Cet outil en-ligne permet d'interroger l'édition 2004 du directory, édition qui a été publiée d'après les données colligées en 2003. Ainsi, les centres fondés au début des années 2000 ne sont probablement pas tous répertoriés. Néanmoins, les données disponibles montrent très bien comment la période 1980-2003 représente une forte majorité (64%) des centres fondés depuis 1960.

L'augmentation sans précédent de la collectivisation du travail de recherche universitaire en sciences de l'homme et du social n'est pas seulement vérifiable en termes absolus, elle se confirme également en termes relatifs. Un coup d'œil rapide à la croissance des fondations de centres de recherche en sciences sociales par rapport à l'ensemble des centres universitaires fondés (tableau 7) suffit pour constater que la part relative des premiers n'a cessé d'augmenter pour atteindre un sommet de 44% de tous les centres créés au cours de la période 1980-2003. En fait, tel qu'indiqué au tableau 8, les sciences sociales et humaines représentent le plus grand nombre de centres fondés parmi les grands domaines du savoir au cours de cette période.

Tableau 7. Croissance relative du nombre de centres de recherche universitaires en sciences sociales fondés au Canada, selon certaines périodes.

Périodes	N centres en sciences sociales fondés	Total de centres fondés	Pourcentage de centres en sciences sociales fondés
Avant 1960	25	94	27 %
1960-1980	165	440	38 %
1980-2003	295	673	44 %
Total	485	1207	40 %

Source: Research Centers Directory (Detroit: Gale Research Co., 1960-2004).

Marie-Josée Legault affirme que la distinction traditionnelle entre sciences sociales et sciences naturelles n'est pas appropriée pour expliquer la dynamique de formation des centres de recherche.⁶⁵ Après avoir mené une étude ethnographique dans 3 centres québécois et en s'appuyant sur la

64. Nous avons, de plus, complété les données de la version électronique de 2004 par celles disponibles dans les versions papiers des années antérieures.

65. Marie-Josée Legault, « Sciences humaines et sociales – science naturelles, une distinction inappropriée pour expliquer la propension à former des centres de recherche », *Recherches sociographiques* 36, 3 (1995) : 557-577.

théorie des organisations, elle conclut que l'organisation locale du travail de recherche au sein des centres en sciences sociales est semblable à celle que l'on observe dans les centres en sciences naturelles.

Tableau 8. Nombre de centres de recherche universitaires fondés au Canada selon les grands domaines du savoir, 1980-2003.

Domaines	N centres	%
Sciences sociales et humaines	295	44
Sciences naturelles et génie	237	35
Sciences biomédicales	141	21
Total	673	100

Source : Research Centers Directory (Detroit: Gale Research Co., 1960-2004).

Au-delà des modes d'organisation de la recherche, l'augmentation importante du nombre de centres en sciences sociales fondés depuis les années 1980 est le résultat d'une stratégie gouvernementale pour « rentabiliser » la recherche dans le domaine. En effet, les caractéristiques intrinsèques des centres — équipes interdisciplinaires travaillant sur des objets concrets devant trouver des applications pratiques, liens avec le milieu, flexibilité organisationnelle, etc. — sont perçues par les organismes gouvernementaux comme le gage d'une plus grande « pertinence sociale » de la recherche produite et donc d'un meilleur « retour sur investissement ». Récemment, cette perception s'est trouvée renforcée par bon nombre de praticiens des sciences sociales pour qui les centres constituent le fer de lance de la nouvelle « université entrepreneuriale ». ⁶⁶

D'ailleurs, si l'on s'attarde à la répartition des centres selon leur domaine de recherche, l'on s'aperçoit que ce sont les domaines les plus « appliqués » ou à tendance utilitariste qui regroupent le plus de centres fondés entre 1980 et 2003 (tableau 9). Les domaines de la gestion, de

66. Henry Etzkowitz, « Research Groups as Quasi-Firms : the Invention of the Entrepreneurial University », *Research Policy* 32, 1 (2003) : 109-121 ; Burton R. Clark, *Creating Entrepreneurial Universities : Organizational Pathways of Transformation* (Oxford : Pergamon Press for the IAU Press, 1998) ; Henry Etzkowitz et Carol Kemelgor, « The Role of Research Centres in the Collectivisation of Academic Science », *Minerva* 36, 3 (1998) : 271-288 ; Gerald J. Stahler et William R. Tash, « Centers and Institutes in the Research University : Issues, Problems, and Prospects », *The Journal of Higher Education* 65, 5 (1994) : 540-554 ; Idem, « Success in External Funding at the Fastest Growing Research Universities : Contributory Factors and Impediments », *Research Management Review* 6, 1 (1992) : 14-24.

l'économie et de l'éducation sont en effet les secteurs des sciences sociales les plus susceptibles de contribuer à « l'économie du savoir ».

Tableau 9. Les centres de recherche universitaires en sciences sociales fondés au Canada selon le domaine de recherche, 1980-2003.

Domaines	N centres fondés
Gestion	35
Économie	32
Éducation	29
Psychosciences	28
Science politique	22
Sociologie et Anthropologie	22
Études régionales	21
Droit	16
Relations internationales	14
Philosophie et éthique	12
Langues	10
Gérontologie	7
Relations industrielles	7
Études des genres	6
Administration publique	5
Autres*	29
Total	295

Source : Research Centers Directory (Detroit: Gale Research Co., 1960-2004).

La catégorie « autre » est constituée des domaines comptant moins de 5 centres.

L'Institute for Improvement in Quality and Productivity aujourd'hui le Business and Industrial Statistics Research Group (BISRG) fondé en 1985 à l'Université de Waterloo est un bel exemple de centre universitaire « au service du marché ». La mission du BISRG est d'encourager le transfert du savoir produit à l'université vers les entreprises en offrant des services de recherche et de consultation. Ces services, qui ont été dispensés à de grandes corporations comme Esso et General Motors, visent évidemment

à améliorer l'efficacité organisationnelle et la croissance des compagnies privées. Ils permettent également au centre de générer des revenus qui sont ensuite réinvestis dans la recherche.

Les chercheurs du Centre for Policy Studies in Higher Education & Training (CHET), mis sur pied en 1984 à l'Université de la Colombie-Britannique, s'intéressent, quant à eux, aux liens entre l'enseignement supérieur et l'économie. Travaillant principalement pour le compte d'agences gouvernementales nationales et internationales, les projets de recherche en cours au CHET portent sur les liens entre les universités, les entreprises et les gouvernements ainsi que sur les impacts de la mondialisation de l'économie sur le système universitaire canadien et celui de 15 autres pays.⁶⁷

Même les domaines traditionnellement plus « académiques », plus éloignés des demandes du marché ont également vu leurs praticiens organiser des centres afin d'entreprendre des recherches « contextualisées ». Le domaine de la philosophie, qui avant 1980 ne comptait qu'une quantité négligeable de centres de recherche, en regroupe désormais une douzaine. Huit de ces douze centres rassemblent des chercheurs qui travaillent sur les problèmes d'éthique soulevés par le développement accéléré des sciences biomédicales, des biotechnologies et du génie génétique. Plusieurs de ces centres ont été mis sur pied grâce au secteur privé.

Le Centre for Professional and Applied Ethics (CPAE) de l'Université du Manitoba, par exemple, travaille en collaboration avec les facultés de médecine et de droit sur des problèmes liés à la pratique médicale. Le CPAE a été fondé en 1985 avec une subvention du Fonds pour la recherche en éthique de la compagnie Imperial Oil.⁶⁸ Le W. Maurice Young Centre for Applied Ethics de l'Université de la Colombie-Britannique est, quant à lui, spécialisé dans les questions d'éthique soulevées par la génomique. Bien que ses principaux projets de recherche soient financés par des organismes publics comme Génome Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada, ce centre a été créé en 1993 avec des fonds privés, soit des dons de la famille Young et de la Fondation Bentall.⁶⁹

Bien sûr, ce ne sont pas tous les centres en sciences humaines et sociales qui effectuent des recherches visant à résoudre des problèmes concrets. Aussi, les produits de la recherche menée au sein d'un même centre peuvent être très variés, allant du fondamental à l'appliqué. Cependant, les données dont nous disposons indiquent que les centres ont suivi la tendance lourde des dernières décennies, tendance qui favorise

67. <<http://www.chet.educ.ubc.ca/projects.html>> Consulté le 10 septembre 2007.

68. <<http://www.umanitoba.ca/centres/ethics/funding.html>> Consulté le 10 sept. 2007.

69. <<http://www.ethics.ubc.ca/about.htm>> Consulté le 10 septembre 2007.

l'utilitarisme et la « pertinence sociale ». Le dernier budget fédéral consent d'ailleurs 11 millions de dollars supplémentaires au CRSH pour la recherche dans les domaines de la gestion, de l'administration et des finances. L'organisme subventionnaire consulte en ce moment les secteurs universitaire, privé et public pour élaborer sa politique d'attribution de ces nouveaux fonds. Il est fort probable que cette politique valorisera la recherche susceptible d'avoir « un impact sur la société ». ⁷⁰

Conclusion

L'histoire des centres de recherche universitaires en sciences sociales au Canada montre que les praticiens de ce domaine du savoir ont toujours effectué des recherches en « contexte d'application ». Si jusqu'au tournant des années 1960 ces pratiques sont demeurées marginales, elles sont, depuis les années 1980, promues par les politiques scientifiques et tendent à devenir la norme plutôt que l'exception. Cette transformation a des conséquences importantes : de pratique individuelle et disciplinaire, la recherche en sciences sociales devient collective et « orientée objet ». ⁷¹ Sur le plan institutionnel, cette tendance est en train de faire passer le dynamisme de la recherche universitaire des départements aux centres de recherche. Est-ce que ces changements annoncent la fin de l'idéal de la connaissance pour elle-même, de l'enquête individuelle pure et désintéressée? Tant que les principaux bailleurs de fonds de la recherche en sciences humaines et sociales maintiendront un équilibre dans le financement de ces deux modes de production de la recherche, la réponse restera négative.

70. Voir les nouvelles du CRSH, <http://www.sshrc.gc.ca/web/about/council_reports/news_f.asp#2> consulté en juillet 2007.

71. Voir Yves Gingras, « L'université en mouvement », *Égalité* 50 (2004) : 13-28.